

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 22-août-2023 Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit ethyl 2-hydroxy-4-(trifluoromethyl)-5-pyrimidinecarboxylate

Cat No. : GK01680DA; GK01680EA; GK01680EB; GK01680ZZ

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Thermo Fisher Scientific One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

# Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité orale aiguë
Catégorie 4
Toxicité cutanée aiguë
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Coxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition
Catégorie 3
unique)
Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Attention

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires



## Conseils de prudence

#### Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

## Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant                                            | No. CAS     | % en poids |  |  |  |
|------------------------------------------------------|-------------|------------|--|--|--|
| Ethyl                                                | 154934-97-1 | 100        |  |  |  |
| 2-oxo-4-(trifluoromethyl)-1,2-dihydropyrimidine-5-ca |             |            |  |  |  |
| rboxylate                                            |             |            |  |  |  |

#### 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

**Point d'éclair Méthode -**Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

## Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique). Fluorure d'hydrogène gazeux (HF). Fluor.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2     | 1              | 0           | N/A               |

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter la formation de poussière. Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder Méthodes de confinement et de dans des contenants fermés appropriés pour élimination. nettoyage 7. Manutention et stockage Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation Manutention adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussière. Entreposage. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Matières incompatibles. Bases. Agents oxydants forts. Chlorures d'acide.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

| Γ | Matériau des gants | Le temps de passage         | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|---|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| 1 | Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
|   | Néoprène           | fabricant                   |                     | éclaboussures seulement |
| 1 | Caoutchouc naturel |                             |                     |                         |
|   | PVC                |                             |                     |                         |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

# Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique** Solide **Aspect** Blanc

Odeur

Seuil de perception de l'odeur
pH

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion 165 °C / 329 °F

Point/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponiblePoint d'éclairAucun renseignement disponible

Non applicable

Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

**Supérieures** Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Solubilité Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C8 H7 F3 N2 O3

Masse moléculaire 236.15

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Aucun connu.

Matières incompatibles Bases, Agents oxydants forts, Chlorures d'acide

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Cyanure

Produits de décomposition dangereux

d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène gazeux (HF), Fluor

Polymérisation dangereuse Aucun renseignement disponible.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Aucun renseignement disponible **Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un Cancérogénicité

cancérogène.

| Composant               | No. CAS     | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|-------------------------|-------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Ethyl                   | 154934-97-1 | Non inscrit(e) |
| 2-oxo-4-(trifluoromethy |             |                |                |                |                |                |
| l)-1,2-dihydropyrimidin |             |                |                |                |                |                |
| e-5-carboxylate         |             |                |                |                |                |                |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible. Effets sur la reproduction

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLIDS, ORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage Ш

TMD

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage Ш

**IATA** 

No ONU UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage Ш IMDG/IMO

No ONU

UN2811

Nom officiel d'expédition Solide organique, toxique, n.s.a.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage Ш

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

| Composant                            | No. CAS     | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|--------------------------------------|-------------|-----|------|------|-----------------------------------------------------|--------|--------|-----|
| Ethyl                                | 154934-97-1 | -   | -    | -    | -                                                   | -      | -      | -   |
| 2-oxo-4-(trifluoromethyl)-1,2-dihydr |             |     |      |      |                                                     |        |        |     |
| opyrimidine-5-carboxylate            |             |     |      |      |                                                     |        |        |     |

| Composant                            | No. CAS     | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|--------------------------------------|-------------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Ethyl                                | 154934-97-1 | -     | -    | -    | -    | -    | -    | -     | -     |
| 2-oxo-4-(trifluoromethyl)-1,2-dihydr |             |       |      |      |      |      |      |       |       |
| opyrimidine-5-carboxylate            |             |       |      |      |      |      |      |       | ĺ     |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

## Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant                        | No. CAS     | OECD HPV       | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des<br>substances<br>dangereuses (RoHS) |
|----------------------------------|-------------|----------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Ethyl                            | 154934-97-1 | Non applicable | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |
| 2-oxo-4-(trifluoromethyl)-1,2-di |             |                |                                            |                                           |                                                     |
| hydropyrimidine-5-carboxylate    |             |                |                                            |                                           |                                                     |

| Composant                                                                  | No. CAS     | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| Ethyl<br>2-oxo-4-(trifluoromethyl)-1,2-di<br>hydropyrimidine-5-carboxylate | 154934-97-1 | Non applicable                                                                                               | Non applicable                                                                                                   | Non applicable                | Non applicable                        |

# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision22-août-2023Date d'impression22-août-2023

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité